

Assemblée générale du 10 juin 2021

En raison de la crise COVID et conformément l'art. 27 de l'ordonnance 3 COVID-19 adoptée par le Conseil fédéral le 19 juin 2020, la 20^{ème} Assemblée générale (AG) ordinaire de TRIAL international s'est tenue par correspondance.

I. Convocation

Les membres de l'Association ont formellement été invités par courrier en date du 27 mai 2021 à participer à l'AG 2021. Ils/elles ont reçu un bulletin de vote à signer personnellement et retourner au plus tard le 10 juin 2021 par poste à l'adresse de l'association ou par courriel sous forme de document scanné.

L'AG s'est donc tenue dans le respect de l'Ordonnance 3 COVID-19 du Conseil fédéral du 19 juin 2020 et s'est conclue le 10 juin 2021 à midi.

II. Résultats des votes

Elle s'est déroulée de la manière suivante :

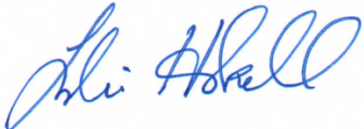
→ 31 membres ont voté par correspondance.

1. Le PV de l'AG du 11 et 18 juin 2021 est adopté à l'unanimité.
2. Le Rapport d'activités 2020 est approuvé à l'unanimité.
3. Élections au Comité :
 - Madame Leslie Haskell est élue Présidente de TRIAL International par 30 votes positifs et une abstention.
 - Madame Myriam Levy-Turner est réélue à l'unanimité pour un mandat de 2 ans.
 - Madame Sonja Maeder Morvant est réélue par 30 votes positifs et une abstention pour un mandat de 2 ans.
 - Monsieur Sacha Meuter est réélu à l'unanimité pour un mandat de 2 ans.
 - Monsieur Yves Daccord est élu au poste de membre du Comité par 30 votes positifs et une abstention.
 - Monsieur Philippe Bovey est élu au poste de membre du Comité par 30 votes positifs et une abstention.
4. Modifications statutaires :

Assemblée générale du 10 juin 2021

- Les modifications des buts statutaires (art. 2 des statuts) sont approuvées par 28 votes positifs, un vote négatif et deux abstentions.
 - L'adaptation des statuts au langage inclusif est approuvée par 23 votes positifs, quatre votes négatifs et 4 abstentions.
5. Le maintien de la cotisation annuelle à CHF 70 pour les membres individuels, CHF 110 pour les couples, et CHF 200 pour les personnes morales est approuvé par 29 votes positifs, zéro vote négatif et une deux abstentions.
6. La confirmation de GAS Global Audit Service SA au poste de réviseur des comptes 2021 est approuvé par 30 votes positifs et une abstention.

Le procès-verbal, établi par l'Assistante Exécutive, est approuvé par la Présidente en date du 22 juin 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ali Akhmed'.